

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 18-396 DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR
L'EXERCICE FINANCIER 2019 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

PRENEZ AVIS, qu'un projet de règlement DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 ET POUR FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION a été présenté lors de la séance traitant exclusivement, tenue le 18 décembre 2018 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement fixe les taux de taxation pour l'année 2019 et les conditions s'y appliquant.

Ce projet de règlement sera adopté lors de l'assemblée régulière qui aura lieu le 14 janvier 2019 à 20h au lieu ordinaire des sessions du conseil municipal soit au 116 av du Domaine à Courcelles

Donné à Courcelles, le 19 décembre 2019.

Renée Mathieu, dir.gén/sec-trés.